



**Rapport du
Comité consultatif du secteur privé
sur la réunion du 7 mars 2012**

1. Le Conseil consultatif du secteur privé (CCSP), présidé par M. Robert Nelson, de l'Association nationale du café des États-Unis, a tenu sa 34^e réunion le 7 mars 2012 à Londres. Le Président a souhaité la bienvenue à M. Robério Oliveira Silva qui assistait à la réunion pour la première fois en tant que directeur exécutif.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le CCSP a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB-130/11 Rev. 1.

Point 2 : Rapport sur la réunion du 28 septembre 2011

3. Le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 28 septembre 2011 figurant dans le document PSCB-129/11.

Point 3 : Situation du marché du café

4. Le Chef des opérations a présenté l'analyse de la situation du marché du café qui figure dans le Rapport mensuel sur le marché du café de février 2012. Il a indiqué que les prix des Arabicas ont baissé en février alors que ceux des Robustas ont augmenté, réduisant ainsi l'écart entre les deux. Le prix indicatif composé de l'OIC est tombé à 182,29 cents EU, en baisse de 3,5%.

5. Il a indiqué que la valeur des exportations de café a enregistré une augmentation inhabituelle de 50%. Les pays exportateurs ont prélevé sur leurs stocks qui sont à leurs plus bas niveaux jamais enregistrés pour ne représenter que quelque deux mois d'exportation. Il a également noté que le taux de croissance de la consommation de 2,5% par an demeurerait

constant depuis dix ans. Il a attiré l'attention du Comité sur un graphique illustrant les prix de détail du café torréfié et moulu, qui indique une augmentation de 10% par rapport à l'année écoulée, exception faite du Japon. La consommation dans les marchés traditionnels et producteurs demeure soutenue : il a estimé que les chiffres des Pays-Bas étaient une anomalie statistique et que la croissance au Royaume-Uni était encourageante. Il en va de même pour les pays producteurs. Le Brésil n'est pas le seul à profiter de la forte croissance : l'Indonésie et l'Éthiopie ont enregistré des chiffres de croissance encore plus élevés que le Brésil et un certain nombre de marchés émergents ont montré des signes très encourageants. Il a également présenté les projections à l'horizon 2020 selon trois taux de croissance.

Point 4 : Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ)

6. Le Chef des opérations a présenté le document PM-13/12 dans lequel figure un rapport de situation sur la mise en œuvre du PAQ. A l'heure actuelle, 22 des 33 Membres de l'Accord de 2007 appliquent pleinement la Résolution 420 et le volume de café vert exporté par les pays participant au programme a représenté en moyenne 65% du total des exportations mondiales de café vert entre 2005 et 2011. Il a également présenté le document PM-12/12 dans lequel figure un rapport sur les classifications des Arabicas et des Robustas pendant la même période.

Point 5 : Le café et la santé

7. Le délégué de l'ISIC a fait une présentation sur les allégations de santé relatives à la caféine et la législation actuelle et future de l'Union européenne. Il a indiqué que la législation couvrait un certain nombre d'aspects de la santé, notamment l'hydratation et les fonctions physiques et cognitives, la vigilance et les performances d'endurance. Les allégations de santé en vertu de l'article 13.1 ont été présentées le 27 janvier 2012 : le Parlement européen ne peut pas modifier ces propositions, il ne peut que les accepter ou les rejeter, et un délai de trois mois a été fixé. La Commission européenne réfléchit aux allégations de santé relatives à la caféine.

Point 6 : Consommation de café

8. Le représentant de la SCAA a fait une présentation sur l'importance de l'intéressement précoce des consommateurs de café. Il a indiqué que près de 70% des 225 millions d'adultes aux États-Unis ont consommé du café au cours de la semaine précédente; sur ce total, 23% ont commencé à boire du café entre 20 et 24 ans, 41% entre 16 et 19 ans et 84% avant 25 ans. Il importe tout autant que la plupart de ces

consommateurs de café continueront à boire du café pour le reste de leur vie. Bien qu'on suppose généralement que les jeunes sont moins fidèles à une marque que leurs parents, une étude de 2007 a mis en évidence que les décisions d'achat de café sont fortement influencées par la fidélité à la marque chez les 18 à 24 ans, en particulier en ce qui concerne la qualité du produit. Une autre étude a montré que 47% des 18 à 24 ans avait consommé un café gourmet la semaine précédente, par rapport à 34% des plus de 40 ans. Le message est clair : encourager les consommateurs de café à commencer jeune et avec du café de bonne qualité.

9. Au cours des débats sur ce point, un délégué a fait observer que l'on trouvait les mêmes tendances chez les consommateurs européens. Il s'est interrogé sur la définition de "café gourmet" : de plus en plus, le choix se fait par type de café : par exemple, cappuccino, espresso, café crème. Il s'est également demandé comment les jeunes pouvaient se permettre d'acheter du café de meilleure qualité. Ils sont, en général, moins riches, mais ils prennent leur bien-être plus à cœur et la qualité du café est une question prioritaire pour eux. En réponse à une question, le représentant de la SCAA a déclaré que 90% du marché aux États-Unis était représenté par le café torréfié non soluble ; la consommation hors domicile a diminué récemment mais montre des signes de reprise et est égale ou légèrement supérieure à la consommation au domicile. Il a également signalé que différentes stratégies d'introduction au café doivent être appliquées aux différentes tranches d'âge : les boissons sucrées et le lait conviennent aux jeunes consommateurs, les consommateurs plus âgés ayant tendance à préférer le café noir.

10. Le Chef des opérations a présenté une étude récente sur les modes de consommation de café. Un délégué a fait observer qu'une autre étude récente avait découvert des signes de lassitude chez les jeunes consommateurs au sujet des labels et de la certification. Les consommateurs s'interrogent sur la signification des étiquettes : le fait important est que l'information doit être disponible, sinon le consommateur devient soupçonneux. La nature de cette information est moins importante.

11. Le représentant de la FEC a fait une présentation sur l'information des consommateurs figurant sur les étiquettes. Il existe une obligation légale de fournir un volume croissant d'informations qui se traduit par des étiquettes surchargées et sources de confusion pour les consommateurs et les fabricants. La nouvelle législation européenne figure dans le règlement 1169/2011/UE qui cherche à combiner des informations sur l'étiquetage, la présentation et l'information nutritionnelle. Le nouveau règlement a modifié considérablement la législation existante sur l'étiquetage des aliments, y compris sur l'origine de certains produits et l'étiquetage nutritionnel.

12. En ce qui concerne l'étiquetage indiquant l'origine, il existe une différence entre le pays d'origine et le lieu de provenance ; l'identification sur l'étiquette du pays où le café a été cultivé est difficile en raison des fréquentes modifications dans les mélanges et n'intéresse pas de nombreux consommateurs. L'évaluation d'impact relative à l'indication obligatoire du pays d'origine ou du lieu de provenance se poursuivra jusqu'au 13 décembre 2014 et prendra en compte un ensemble de facteurs, notamment la nécessité d'informer le consommateur, la faisabilité et les coûts de l'information et l'impact sur le commerce intérieur et international. S'agissant de l'étiquetage nutritionnel, il deviendra obligatoire au plus tard cinq ans après la publication du règlement, à savoir le 13 décembre 2016. Sur le plan positif, l'étiquetage encourage les consommateurs à prendre une décision d'achat consciente, en vue de suivre un régime sain et de rechercher une saveur particulière ; il peut indiquer les attributs sociaux, environnementaux ou écologiques d'un produit, et il peut être un instrument de marketing important. Sur le plan négatif, il existe un risque de surinformation ; souvent, les étiquettes ne sont pas comparables et le danger se pose de troubler le consommateur.

13. Le délégué de l'ISIC a noté que la législation sur l'étiquetage indiquant l'origine pourrait avoir un impact négatif sur le commerce international : un fabricant de café serait tenu d'indiquer tous les pays d'origine. Cependant, les fabricants ne pourraient pas adapter leurs étiquettes à chaque mélange et, dans la pratique, ils indiqueraient les 10 ou 12 pays producteurs les plus importants sur les étiquettes. En conséquence, ils pourraient ne pas être en mesure d'acheter du café en provenance d'autres pays ayant des volumes de production plus faibles. La FEC et d'autres organisations s'opposent à cette législation mais le CCSP doit être conscient du danger potentiel. Le représentant de la NCA a indiqué qu'aux États-Unis, le café jouissait d'une dérogation spéciale à cet égard. Toutefois, il a reconnu que l'introduction d'une telle loi pourrait être très préjudiciable pour les petits producteurs. Le Conseil a noté que les Membres doivent mobiliser leurs représentants au Parlement européen et que les actions doivent être coordonnées par l'ISIC qui a fait un excellent travail de lobbying auprès du Parlement.

Point 7 : Aspects liés à la sécurité alimentaire

14. Le représentant de la NCA a fait une présentation sur la Proposition 65 de la Californie qui avait été avancée en 1986 afin de promouvoir la sécurité environnementale et de l'eau. Elle porte sur les produits chimiques de deux listes : les substances "connues pour causer le cancer" et les substances "connues pour causer des troubles de la reproduction". Les teneurs maximales ont été fixées à un faible niveau : dans le cas des substances cancérigènes, un niveau d'absorption induisant un décès supplémentaire par cancer par 100 000 personnes exposées sur une période supérieure à 70 ans, et le "seuil de sécurité"

pour l'acrylamide a été fixé à 0,2 microgramme par jour. Normalement, huit onces de café contiennent environ 2 microgrammes d'acrylamide. La Proposition 65 impose d'afficher des avertissements dans les magasins de détail, dans les allées des supermarchés et sur les emballages. Les sanctions pour défaut d'avertissement sont de 2 500 dollars par jour et par infraction. La Proposition 65 couvre maintenant plus de 800 produits chimiques, dont l'acrylamide (café, céréales, chips et frites), le plomb (chocolat et vinaigre) et les PCB (viande). L'acrylamide apparaît à la cuisson à 120 degrés Celsius et plus et est présent dans tous les aliments qui contiennent certains sucres et asparagines. Des poursuites ont été engagées par le Conseil pour l'éducation et la recherche sur les substances toxiques (CERT) à l'encontre de détaillants dans le cas du café servi à la tasse et de torréfacteurs et détaillants dans le cas du café torréfié et moulu. Ces deux affaires sont entendues en parallèle par la Haute cour de Californie du comté de Los Angeles. Il est probable que d'autres poursuites seront engagées et que les avertissements obligatoires déboucheront sur l'introduction d'étiquettes spéciales en Californie ainsi que d'affiches dans les allées des supermarchés et les magasins de vente au détail. Le danger se pose également d'une association café/cancer dans l'esprit des consommateurs hors de la Californie.

15. En réponse à une question, le représentant de la NCA a déclaré qu'il n'existait actuellement aucun moyen efficace pour réduire la teneur en acrylamide même si l'industrie continue à chercher. Cela a été confirmé par le représentant de l'ISIC qui a ajouté qu'une méthode existait nécessitant l'application d'une enzyme qui contribue à neutraliser une composante, mais que ce processus n'a qu'un impact très limité qui nuit sensiblement à la saveur du café. En dépit des efforts de l'industrie, aucune méthode n'a encore été identifiée qui soit à la fois efficace et sans effet sur la saveur du café.

Point 8 : Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café

16. Le Président a indiqué que le Forum, qui a tenu sa deuxième réunion la veille, était très utile et il a salué le dévouement des membres du Groupe restreint dans l'orientation du Forum. Le Président du Forum a fait remarquer que l'un des principaux objectifs du Forum était de se développer au sein du secteur privé et qu'il souhaitait que le Forum s'inspire du CCSP, étende sa participation aux institutions financières, aux négociants et à l'industrie du café en général. Le CCSP a pris note de ce rapport.

Point 9 : Rôle du CCSP

17. Au cours des débats sur ce point, un délégué a félicité le Président et le Comité au sujet de la qualité de la réunion et du grand nombre de présentations très intéressantes. Un autre délégué a fait écho à ce sentiment mais a estimé que les membres du CCSP devraient

proposer plus d'idées et davantage d'initiatives. Un sujet intéressant de présentations futures pourrait être les problèmes communs rencontrés par les associations ; il souhaiterait avoir un aperçu de la façon dont les autres associations travaillent. Le représentant de la FEC a déclaré qu'il serait disposé à faire une présentation sur les trois principaux problèmes auxquels se heurte son association. Les représentants de la SCAA et de FEDECAFE ont proposé de faire une présentation à la prochaine réunion sur la question des labels et de la certification du point de vue des consommateurs et des producteurs. Un autre délégué a déclaré qu'il avait des difficultés avec le principe des relations entre le CCSP et le Conseil : comment le CCSP pourrait-il guider et inspirer ses travaux avec le Conseil de façon plus efficace ? Le Directeur exécutif a convenu qu'il était important pour l'OIC d'engager cette discussion et il a offert ses bons offices afin de susciter des suggestions sur la façon dont ces relations pourraient être améliorées.

Point 10 : Points à l'examen permanent

18. Aucun point n'a été soulevé.

Point 11 : Représentants du CCSP pour 2011/12 et 2012/13

19. Le Président a indiqué qu'il avait reçu de la Côte d'Ivoire une proposition de nomination du Conseil du café/cacao (3C) pour combler le poste vacant au sein de la catégorie des producteurs de Robustas. Il obtiendra l'approbation officielle de cette nomination par le Conseil.

Point 12 : Questions diverses

20. Mme Clare Courtney, représentante du Partenariat visant à faire reculer le paludisme (RBM), a fait une présentation sur le travail de ce partenariat. Elle a souligné la forte corrélation entre l'incidence du paludisme et la répartition géographique des pays producteurs de café. Il existe plus de 200 millions de cas de paludisme, dont 90% en Afrique, qui ont entraîné 655 000 décès, la plupart du temps chez les moins de cinq ans. L'impact économique du paludisme est estimé à 12 milliards de dollars en Afrique, soit 1,3% de la croissance économique annuelle. Son principal message a été que le paludisme est évitable et traitable au moyen de solutions simples et efficaces : moustiquaires imprégnées d'insecticide, pulvérisations des locaux et médicaments contre le paludisme. RBM, qui a été mis en place par l'Organisation mondiale de la santé, est le principal vecteur de la distribution de 294 millions de moustiquaires et de pulvérisations depuis 2008, qui ont protégé 81 millions de personnes en 2010, contre 15 millions en 2005. Elle a présenté plusieurs études de cas au Ghana, en Tanzanie, en Éthiopie, dont beaucoup ont été

effectuées en collaboration avec des entreprises privées, pour financer et distribuer des moustiquaires, des pulvérisations et des médicaments, qui se sont traduits par une réduction spectaculaire de la maladie et de l'absentéisme. De la documentation concernant les travaux du Partenariat a été mise à la disposition des membres et des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat. Le Conseil a pris note de ce rapport.

Point 13 : Prochaine réunion

21. Le CCSP a noté que sa prochaine réunion aurait lieu pendant la semaine du 24 au 28 septembre 2012 et qu'elle serait confirmée par le Secrétariat.

Présentations

22. Les présentations suivantes, uniquement disponible en anglais, ont été faites à cette réunion et peuvent être téléchargées à partir de la section présentations techniques du site web de l'OIC :

<http://dev.ico.org/presentation1112.asp>

Clare Courtney, Partenariat visant à faire reculer le paludisme

[Working for a malaria-free world](#)

Ric Rhinehart, Association américaine des cafés de spécialité

[The importance of early engagement with coffee drinkers](#)

Roel Vaessen, Institut scientifique d'information sur le café

[Coffee and Health](#)

Robert F. Nelson, Association nationale du café des États-Unis

[Under the microscope: California's Proposition 65](#)

Holger Preibisch, Fédération européenne du café

[Consumer information on labels](#)

Liste des acronymes employés dans le présent rapport

CCSP	Comité consultatif du secteur privé
FEC	Fédération européenne du café
FEDECAFE	Fédération des caféiculteurs de Colombie
OIC	Organisation internationale du Café
ISIC	Institut scientifique d'information sur le café
NCA	Association nationale du café des États-Unis
PAQ	Programme d'amélioration de la qualité du café
RBM	Partenariat visant à faire reculer le paludisme
SCAA	Association américaine des cafés de spécialité